

ZONE DE POLICE DE STAVELOT-MALMEDY

COLLEGE DE POLICE

Communes de MALMEDY,
STAVELOT, WAIMES,
LIERNEUX, STOUMONT,
et TROIS-PONTS

CONVOCAION DE LA REUNION DU CONSEIL DE POLICE

Le Collège de police de la zone de police de STAVELOT-MALMEDY composée des Communes de MALMEDY, WAIMES, STAVELOT, TROIS-PONTS, STOUMONT et LIERNEUX a l'honneur de convoquer les membres du Conseil de police à la séance qui aura lieu le **JEUDI 04 AVRIL à 19.00 HRS** à l'Hôtel de Police de Malmédy, rue Frédéric Lang 1 (réfectoire).

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Prestation de serment d'un conseiller de police et installation dans ses fonctions
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil de police - Approbation
4. Acquisition de véhicules pour l'année 2019 – Approbation
5. Présentation de la zone de police et des résultats 2018 en matière de sécurité

Au nom du Collège de Police,

La Secrétaire,


Anne-Catherine DENNE



Le Président,


Thierry de BOURNONVILLE